



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ventes aux enchères

Question écrite n° 4944

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dupont souhaite attirer l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les suites qu'elle entend donner au projet de loi portant réglementation des ventes de meubles aux enchères publiques adopté en conseil des ministres le 9 avril 1997 et rendu caduc par la dissolution de l'Assemblée nationale. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions concernant ce texte et, le cas échéant, si le nouveau texte entrera en vigueur dès le 1er janvier 1998, afin de respecter l'harmonisation européenne en la matière.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'une réforme des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques est à l'étude à la Chancellerie. Cette réforme reprend les grandes lignes du projet de loi déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale peu avant sa dissolution et devenu caduc. C'est ainsi notamment que l'ouverture du marché, la constitution de sociétés commerciales, le maintien du régime juridique actuel des ventes judiciaires et de l'interdiction faite aux commissaires-priseurs d'acheter pour revendre, ainsi que le principe d'une indemnisation en faveur de ceux-ci ne seront pas remis en cause. En revanche, le dispositif de l'indemnisation, tel qu'il était initialement envisagé, a fait l'objet de nombreuses critiques et suscité des interrogations de la Commission européenne quant à sa comptabilité avec l'article 92 du traité relatif aux aides d'Etat. C'est pourquoi une commission a été instituée afin de préciser le fondement de cette indemnisation ainsi que les modalités de calcul. Cette commission, composée d'un inspecteur général des finances, d'un conseiller à la Cour de cassation et d'un président de chambre à la Cour des comptes, devra remettre son rapport avant fin 1997. Le Parlement devrait donc être saisi, dans le courant du premier trimestre 1998, d'un nouveau projet de loi.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dupont](#)

Circonscription : Corrèze (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4944

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3531

Réponse publiée le : 8 décembre 1997, page 4541

Erratum de la réponse publiée le : 22 décembre 1997, page 4832